



Service  
de l'Information  
Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E-mail : [sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr)  
Internet : [www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr)

**SUP AIP AIRAC 085/23**

Date AIRAC : 15 JUN

Date de publication : 04 MAY

**Objet : AD LFPO Paris-Orly Restriction d'utilisation de l'AD LFPO cause travaux de réfection de la piste 02/20.**

**En vigueur : Du 02 juillet 2023 à 21h30 UTC au 04 septembre 2024 à 22h00 UTC**

Lieu : Paris Orly (LFPO)

#### PREAMBULE

L'Aéroport Paris-Orly (LFPO) réalise des travaux de réfection de la piste 02/20. Ce chantier nécessite la fermeture de la piste et des taxiways associés à celle-ci.

Ces travaux de réfection d'infrastructures aéronautiques nécessitent la fermeture H24 de la piste pour une durée approximative de 14 mois.

Ce SUP AIP présente la localisation des zones de fermeture et les contraintes d'exploitation découpées en phases qui seront activées par NOTAM.

La mise à jour de l'AIP se fera au cycle AIRAC 09/24.

## DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

## PHASE 1 :

## • Fermetures H24 :

- Piste 02/20
- Taxiways W21, W22, W23 et W28

## Contraintes d'exploitation :

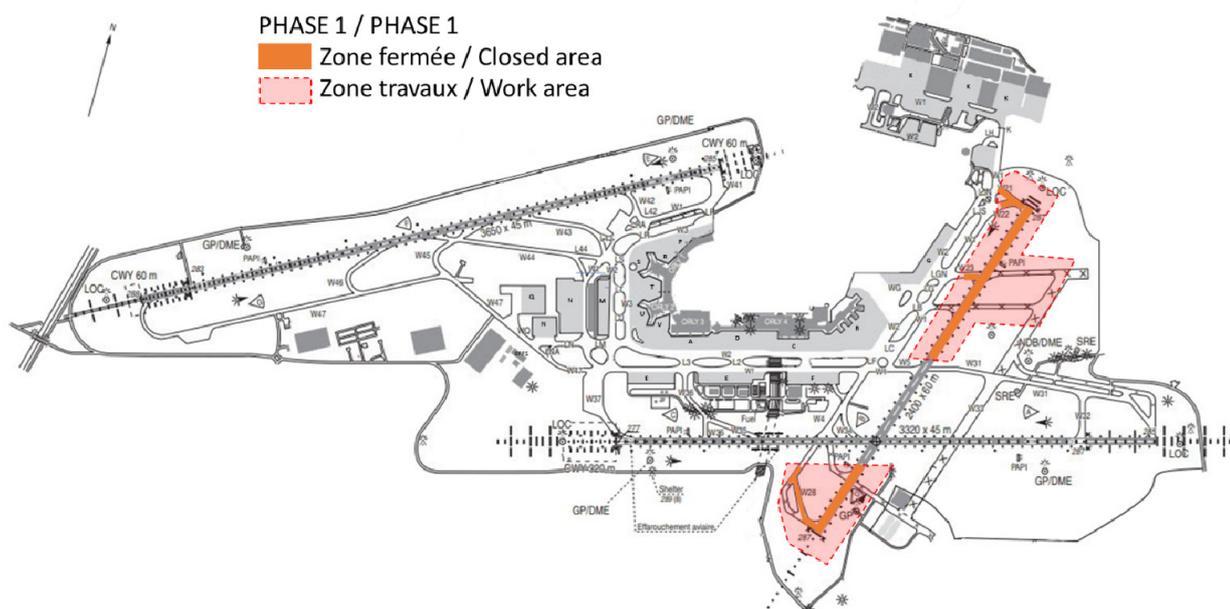
## • Piste 02/20 :

- Décollages et atterrissages interdits,
- Les aides à l'atterrissage PAPI et ILS sont hors service,
- Roulage autorisé sur les parties :
  - "dégagement de la piste 07/25" (entre la piste 07/25 et les taxiways W5 et W31),
  - croisement de la piste 02/20 entre les taxiways W5 et W31.
- Essais moteurs (réf : AIP AD2 LFPO 2.21.2.2.) interdits sur la piste 02/20,  
 Contacter Aéroports de Paris - Responsable Process Avion :  
 (☎ : 01 70 03 00 57 ou 06 10 89 04 43    ✉ : RPA\_Terrain\_ORLY@adp.fr).

## Note :

Dans le cadre de ces travaux, des fermetures ponctuelles pourront avoir lieu en couvre-feu notamment:

- Piste 07/25 et ses voies associées,
- Taxiway W1 fermé entre les taxiways LGN exclu et LJS exclu,
- Taxiways W5 et W31 fermés.



## DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

## PHASE 2 :

## • Fermetures H24 :

- Piste 02/20,
- Taxiways W21, W22, W23, W5 et W28,
- Taxiway W31 entre la piste 02/20 incluse et le taxiway W33 exclu.

## Contraintes d'exploitation :

## • Piste 02/20 :

- Décollages, atterrissages et roulages interdits,
  - Les aides à l'atterrissage PAPI et ILS sont hors service,
  - Essais moteurs (réf : AIP AD2 LFPO 2.21.2.2.) interdits sur la piste 02/20
- Contacteur Aéroports de Paris - Responsable Process Avion :  
 (☎ : 01 70 03 00 57 ou 06 10 89 04 43    ✉ : RPA\_Terrain\_ORLY@adp.fr).

## • Piste 07 :

- Dégagement impossible par la piste 02/20,
- Dégagement possible sur les taxiways W33, W32 et W31 puis retour par la piste 25 après clairance du contrôle (temps de roulage supplémentaire à prévoir sur la piste).

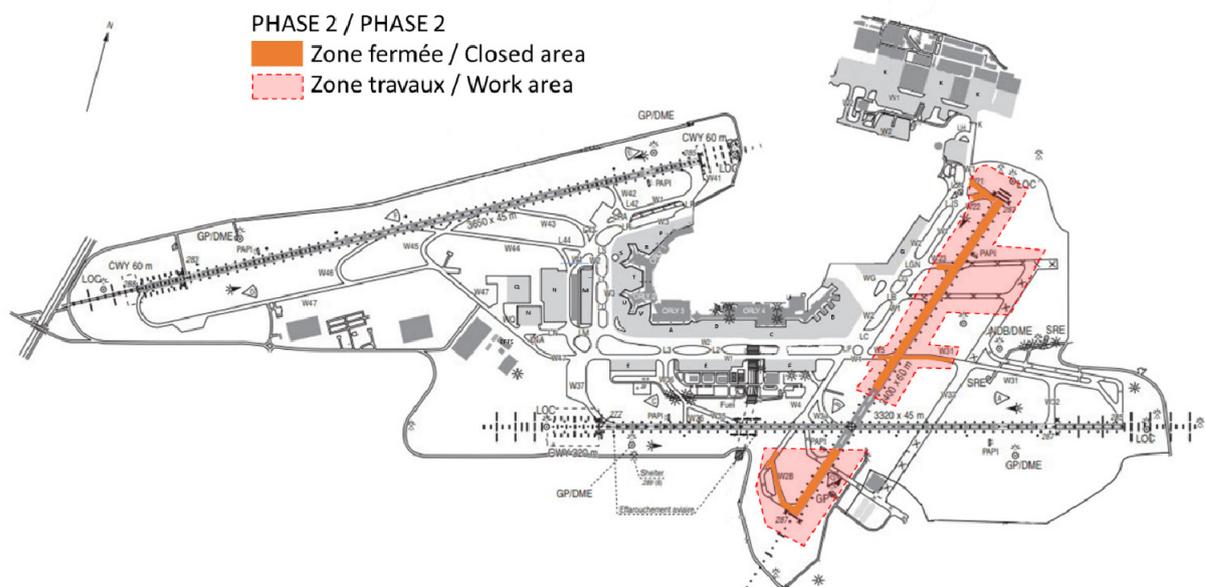
## • Piste 25 :

- Alignement sur la piste 25 possible uniquement en y accédant par la piste 07 (impact sur le temps d'occupation de la piste).

## Note :

Dans le cadre de ces travaux, des fermetures ponctuelles pourront avoir lieu en couvre-feu, notamment :

- Piste 07/25 et ses voies associées,
- Taxiway W1 fermé entre les taxiways LF exclu et LC exclu.



DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

PHASE 3 : (page 1/3)

• **Fermetures H24 :**

- Piste 02/20,
- Taxiways : W22, LJS ainsi que W1 entre les taxiways LGN exclu et LJJ exclu.

**Contraintes d'exploitation :**

• **Piste 02/20 :**

- Décollages et atterrissages interdits,
- Les aides à l'atterrissage PAPI et ILS sont hors service,
- Roulage autorisé sur toute la longueur de piste,
- Essais moteurs (réf : AIP AD2 LFPO 2.21.2.2.) interdits sur la piste 02/20,  
 Contacter Aéroports de Paris - Responsable Process Avion :  
 (☎ : 01 70 03 00 57 ou 06 10 89 04 43    ✉ : RPA\_Terrain\_ORLY@adp.fr).

• **Taxiway W2 :** déclassé code E entre G06 exclu et LJJ,

• **Postes avion G06 et G07 :** interdits aux aéronefs codes F (déclassés code E),

• **Poste avion G05 :** repoussage court face au Sud,

• **Carte AD 2 LFPO GMC 02 :** les cheminements des aéronefs A380 sont impactés (voir page suivante)

• **Carte AD 2 LFPO GMC 03 :** les aéronefs de cette carte devant se rendre en ZIN (Zone Industrielle Nord) ou en aire H / J devront rouler par la piste 02/20 (voir page suivante).  
 Les aéronefs tractés se feront convoyer depuis le point d'attente avant piste.

• **Carte AD 2 LFPO GMC 04 :** les cheminements des aéronefs B748 sont impactés (voir page 6)

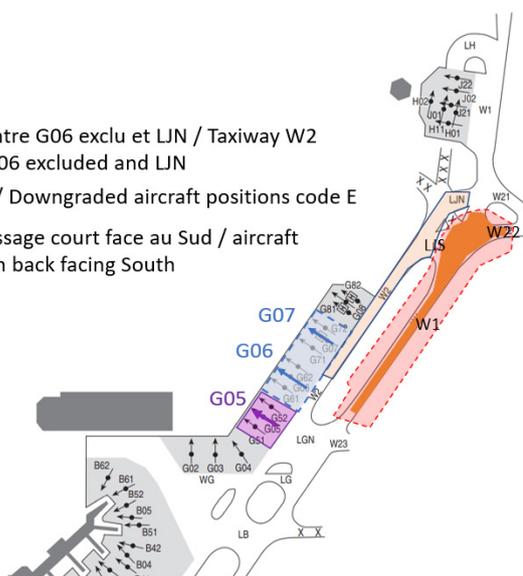
**Note :**

Dans le cadre de ces travaux, des fermetures ponctuelles pourront avoir lieu en couvre-feu, notamment

- Taxiway W1 entre les taxiways LC exclu et LB exclu
- Taxiway W2 entre les taxiways LC exclu et LB exclu

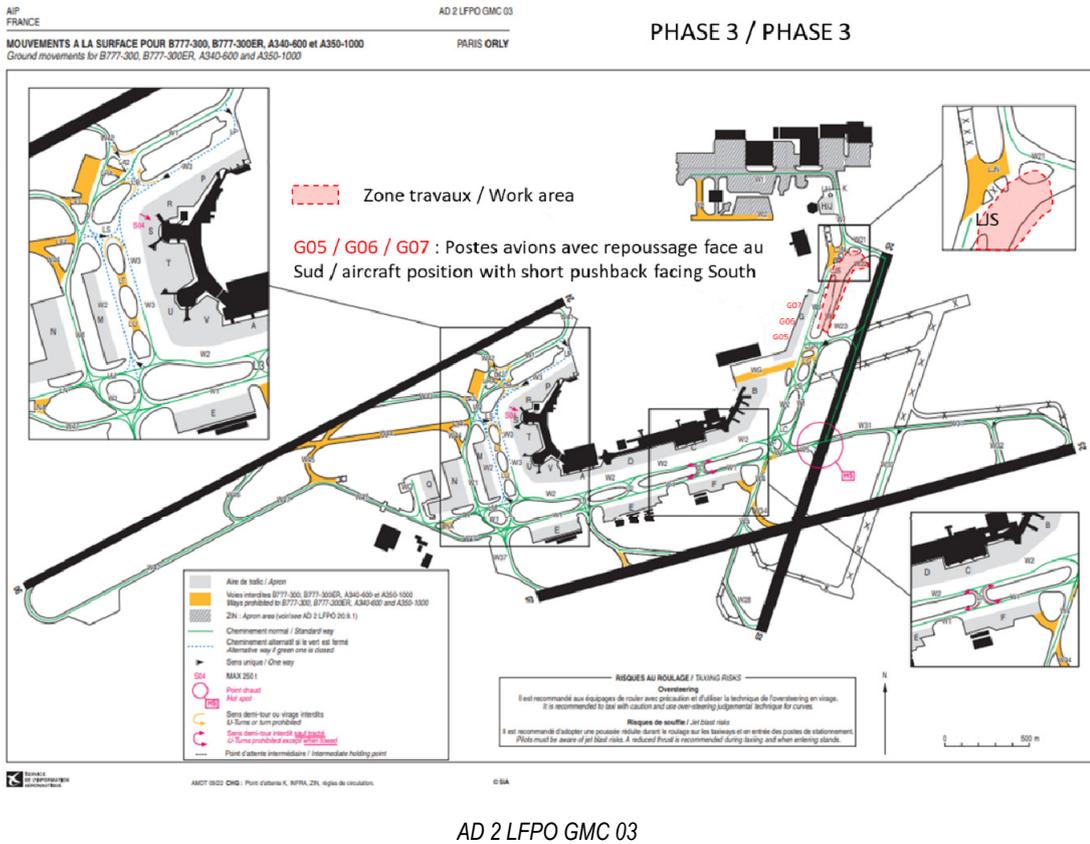
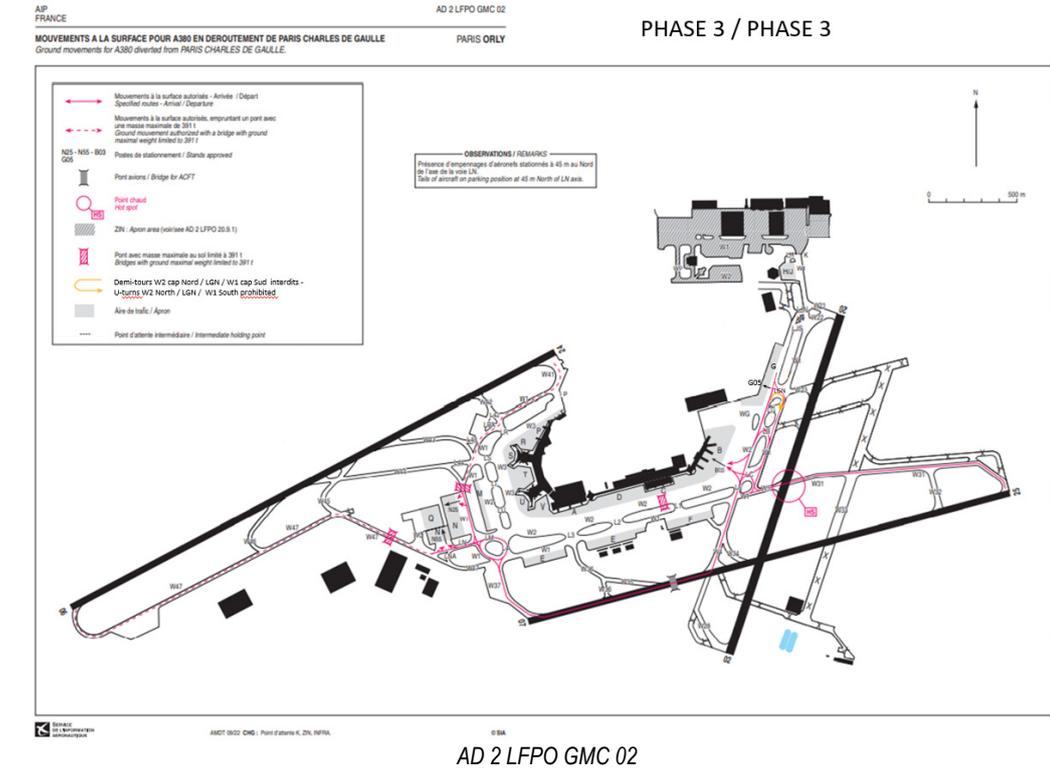
PHASE 3 / PHASE 3

-  Zone fermée / Closed area
-  Zone travaux / Work area
-  Taxiway W2 déclassé code E entre G06 exclu et LJJ / Taxiway W2 declassified code E between G06 excluded and LJJ
-  Postes avion déclassés code E / Downgraded aircraft positions code E
-  Poste avion code F avec repoussage court face au Sud / aircraft position code F with short push back facing South



DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

PHASE 3 : (page 2/3)

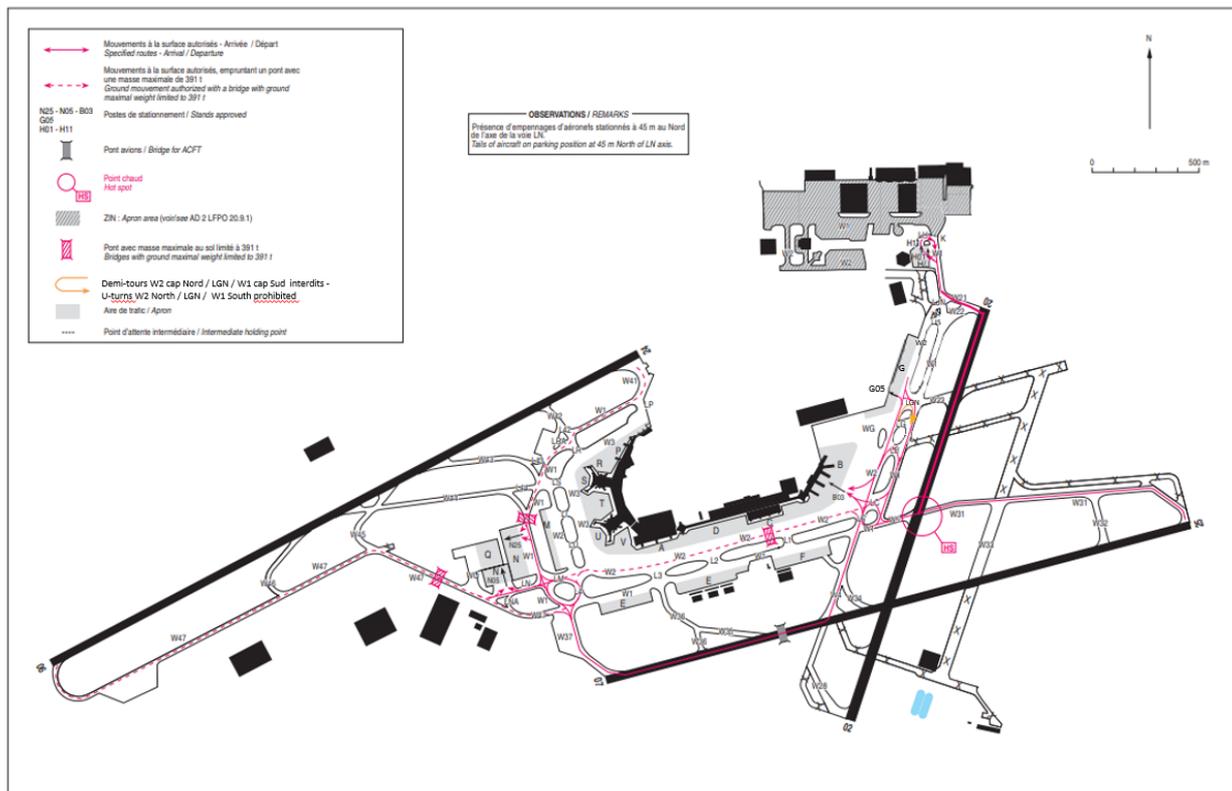


DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

PHASE 3 : (page 3/3)

AIP FRANCE AD 2 LFPO GMC 04

MOUVEMENTS A LA SURFACE POUR B748 EN DEROUTEMENT DE PARIS CHARLES DE GAULLE OU EN ACCUEIL OFFICIEL PARIS ORLY  
Ground movements for B748 diverted from PARIS CHARLES DE GAULLE or in official reception.



AD 2 LFPO GMC 04

PHASE 4 :

La piste 02/20 est ré-ouverte aux décollages, atterrissages et roulages

- Fermetures H24 :

Taxiway : W22

- Contraintes d'exploitation :

Piste 20 : Alignement uniquement depuis les taxiways W21 ou W23

Note :

Dans le cadre de ces travaux, des fermetures ponctuelles pourront avoir lieu en couvre-feu notamment :

- Taxiway W1 entre les taxiways W23 exclu et LJN exclu
- Taxiway LJS

DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

PHASE 5 : (page 1/2)

CONFIGURATION FINALE :

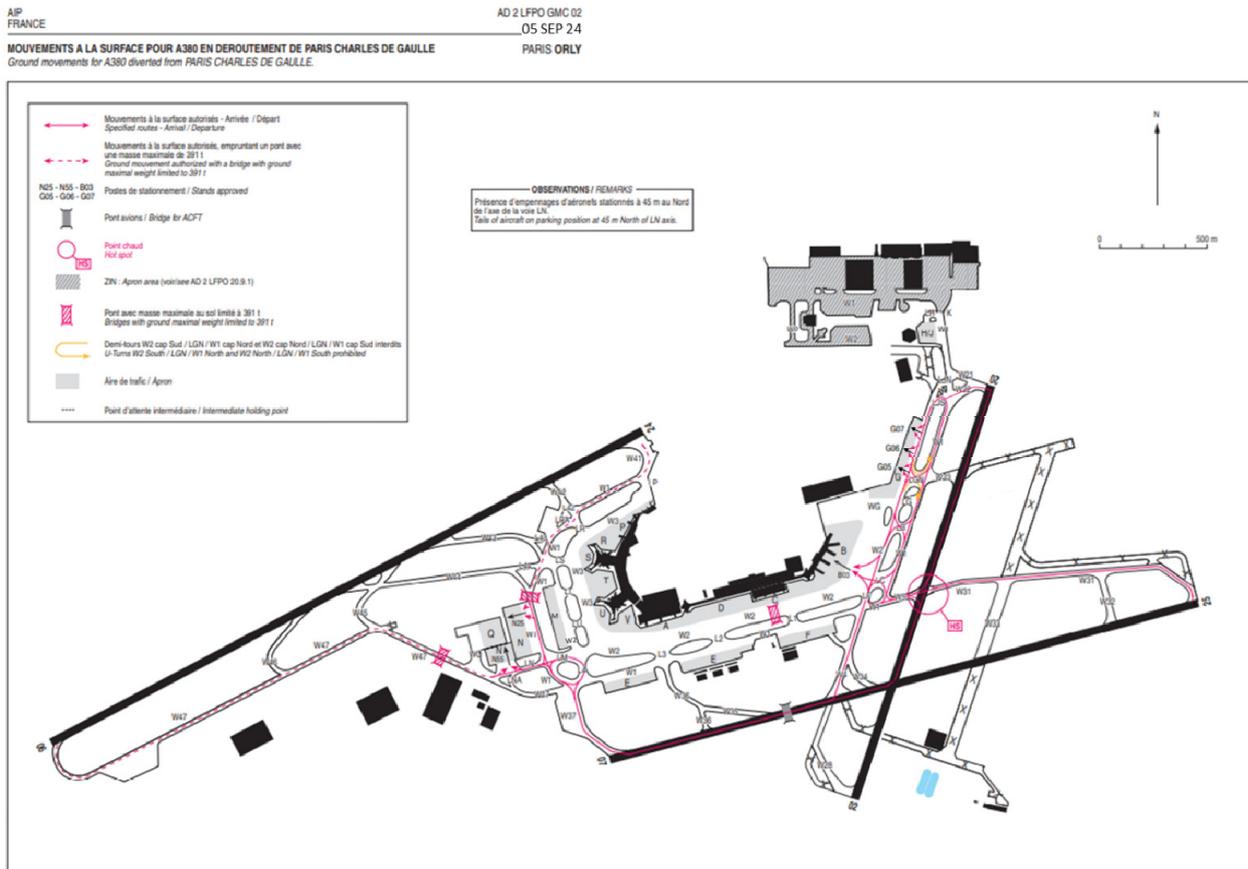
Ré-ouverture de la piste 02/20, la largeur de la piste est portée à 45 mètres (+ 2 x 7,50 m d'accotement).

La configuration finale sera intégrée à l'AIP au cycle AIRAC 09/24 (mise en vigueur le 5 septembre 2024).

En particulier, les cartes « cheminements » ci-dessous seront mises à jour :

- AD 2 LFPO GMC 02 : nouveaux cheminements autorisés sur la piste 02/20 et sur le taxiway W22 (voir ci-dessous)
- AD 2 LFPO GMC 03 : nouveau cheminement autorisé : taxiway W23 – piste 02/20 et inversement (voir page suivante)
- AD 2 LFPO GMC 04 : nouveaux cheminements autorisés sur la piste 02/20 et sur la taxiway W22 (voir page suivante)

Également, le dossier OBS.B.090 sera remis à jour.



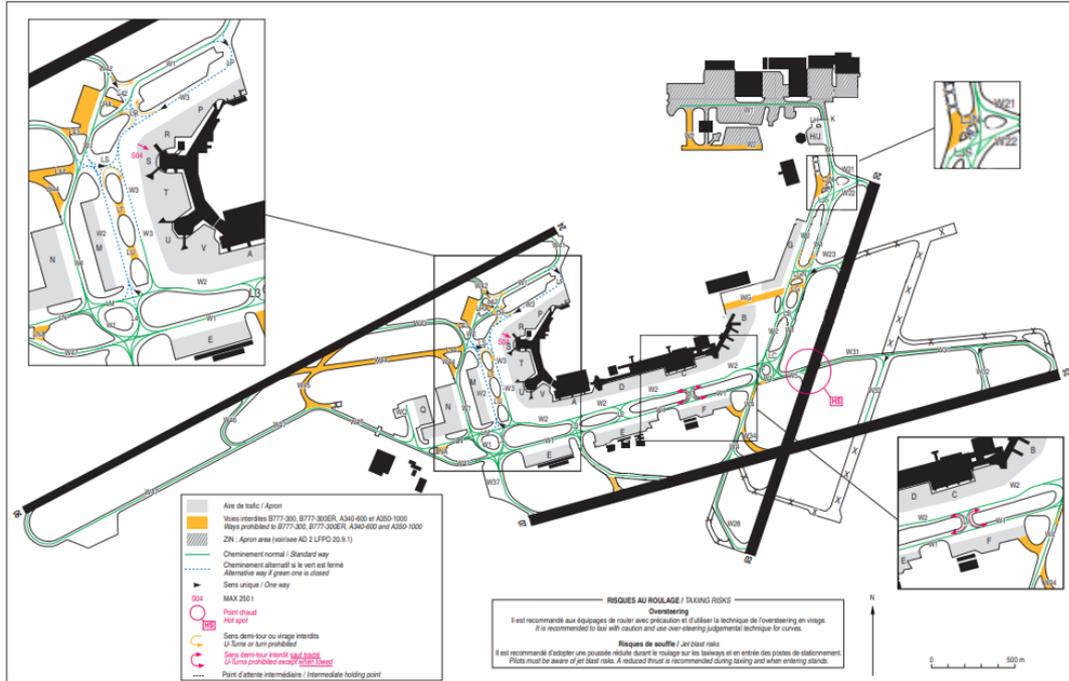
AD 2 LFPO GMC 02

DESCRIPTION DES RESTRICTIONS (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIEES)

PHASE 5 : (page 2/2)

AIP FRANCE AD 2 LFPO GMC 03  
 05 SEP 24  
 MOUVEMENTS A LA SURFACE POUR B777-300, B777-300ER, A340-600 et A350-1000  
 Ground movements for B777-300, B777-300ER, A340-600 and A350-1000

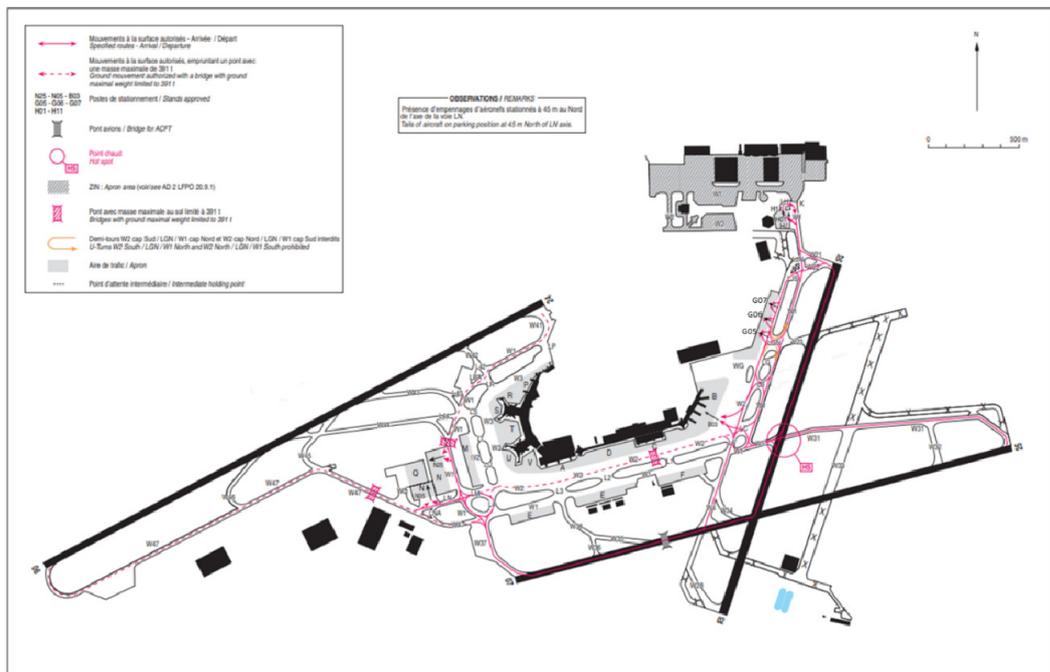
PARIS ONLY (Ctrl)



AD 2 LFPO GMC 03

AIP FRANCE AD 2 LFPO GMC 04  
 05 SEP 24  
 MOUVEMENTS A LA SURFACE POUR B748 EN DEROUTEMENT DE PARIS CHARLES DE GAULLE OU EN ACCUEIL OFFICIEL  
 Ground movements for B748 diverted from PARIS CHARLES DE GAULLE or in official reception.

PARIS ONLY



AD 2 LFPO GMC 04